

Qualité de l'air : Anne Hidalgo salue le plan gouvernemental d'actions

« Je tiens à saluer le plan gouvernemental d'actions pour améliorer la qualité de l'air, présenté aujourd'hui par la Ministre de l'Écologie. Ces initiatives vont permettre de poursuivre et de faciliter le travail engagé par la municipalité parisienne, afin de lutter contre la pollution de l'air.

Je me réjouis notamment que notre demande de prise de décision plus rapide et plus automatique ait été prise en compte : ainsi, dès la prévision d'un pic de pollution, des mesures pourront être mises en œuvre, et maintenues plusieurs jours quand bien même la pollution fluctuerait, avec une automaticité des décisions sur demande des élus locaux.

Je serai vigilante à ce que l'arrêté déclinant ces mesures pour Paris et l'Île-de-France intègre ce caractère d'automaticité et de rapidité d'exécution. Je souhaite aussi que la possibilité d'agir en cas de pic de pollution à l'ozone et la révision des seuils de pollution aux oxydes d'azote, soient également intégrées à ce nouvel arrêté, tel que Paris l'a demandé.

Les certificats de qualité de l'air annoncés par la Ministre de l'Écologie en juin permettront aux collectivités de moduler les mesures incitatives ou restrictives qu'elles souhaitent mettre en œuvre. Paris, qui a interdit les poids-lourds, autobus et autocars les plus polluants depuis le 1er septembre 2015, se réjouit de la mise en place prochaine de ce dispositif. Ce classement permettra à terme, de n'autoriser plus que des véhicules électriques et hydrogènes, ainsi que des véhicules Euro 5 et 6 essence, éradiquant ainsi les véhicules diesel de notre ville.

Je souhaite que ces certificats de qualité de l'air soient rapidement déclinés pour tous les autres types de véhicules, notamment les poids-lourds déjà concernés par les mesures de restriction de circulation à Paris. Paris rappelle également son souhait de pouvoir bénéficier de ces certificats de façon expérimentale, le plus rapidement possible.

Je salue enfin la décision de mettre en œuvre l'indemnité kilométrique vélo et j'entends rapidement étudier sa mise en œuvre au sein de la Ville, afin de renforcer plus encore la place du vélo à Paris. »

Anne Hidalgo
Maire de Paris